



**Pauline NIVA**  
**Présidente de la commission d'enquête**

Papeete le 31 janvier 2024

Aux médias

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

#### **Droit de réponse au communiqué de presse des syndicats des médecins et des infirmiers libéraux**

En réaction au communiqué des syndicats des médecins et infirmiers libéraux, la présidente et l'ensemble des membres sont stupéfaits et choqués des propos tenus par le docteur BONDOUX et de M. Jérôme FERNANDEZ sur le rapport issu des travaux de la commission d'enquête sur la gestion de la crise sanitaire en Polynésie française.

Il est faux de dire que nous avons méprisé et ignoré les rôles et contributions des médecins et infirmiers libéraux durant la crise sanitaire et ce pour plusieurs raisons :

- La commission d'enquête a auditionné le 7 mars 2023 le conseil de l'ordre des médecins et le conseil de l'ordre des infirmiers lesquels ont décrit factuellement la situation comme les conditions d'exercice de ses personnels de santé durant la crise sanitaire ; Le conseil de l'ordre des médecins comme des infirmiers libéraux étant en effet les instances représentatives des professions libérales exercées.
- Des extraits de ces auditions figurent dans le rapport et concernent tout particulièrement les dysfonctionnements vécus par ces professionnels : manque de matériel et d'équipement, problèmes d'évacuation des déchets, défaut de reconnaissance du travail accompli, conditions de travail particulièrement éprouvantes et dégradées. La commission invite les syndicats à lire le contenu du rapport et tout particulièrement les pages 31,33,34,63 et 66, 70 à 76.
- Tenant compte de ces situations difficiles, des témoignages particuliers et du retour du vécu de ces professionnels, la commission préconise plusieurs recommandations en faveur d'une redéfinition de la coordination entre l'ensemble des professionnels de

santé et allant jusqu'à préconiser l'identification d'un porte-parole issu des professionnels de santé.

Manifestement les 153 pages du rapport covid n'ont pas été lues et les recommandations non comprises. Nous tenons à rassurer les médecins et infirmiers libéraux qu'ils prendront activement part à la mise en œuvre des recommandations 4,5, 12, 18, 22, 28, 30, 34, et 48 dans l'année à venir.

Un comité de suivi sera mis en place avec le concours du ministère de la santé afin de mieux prévenir une prochaine crise et s'inspirer du vécu de la crise covid pour ne plus refaire les mêmes erreurs.

L'intérêt de la commission est de pouvoir garantir une meilleure coordination des différents acteurs de la santé pour mieux protéger et soigner la population.

La commission regrette la méthode tardive choisie par les deux présidents des syndicats qui pendant près d'un an, durée des travaux de la commission, sont restés silencieux et n'ont à aucun moment sollicité la commission d'enquête pour être entendu.

Par leur déclaration télévisée et leurs interventions médiatiques, Docteur BONDOUX et M. FERNANDEZ remettent en cause la légitimité de l'ensemble des professionnels de santé auditionnés par la commission et l'analyse des élus, ce qui laisse à penser à un manque de volonté et de démarche constructive pour améliorer le fonctionnement de notre système de santé en cas de crise.

Nous espérons, que ce coup d'éclat médiatique, ne présente pas de lien direct avec la campagne des élections professionnelles à venir prévue en avril prochain.

La commission de suivi du rapport invitera autour de la table tous les acteurs issus de la santé pour la réalisation des recommandations une fois les élections professionnelles terminées et ce, dans un climat plus serein.

Pauline NIVA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pauline NIVA', written in a cursive style.